

Val d'Arry, le 15 janvier 2018

Permanences secrétariat : mardi et vendredi 8h30 – 12h00

A l'attention des parents et des enfants

## Le futur pôle scolaire à Noyers-Bocage bientôt en travaux !

Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école de Noyers-Bocage démarreront fin mars 2018 et seront réalisés en 2 tranches sur deux années :

1<sup>ère</sup> tranche de mars 2018 à mars 2019 : démolition et construction d'un bâtiment de 8 salles et d'un espace restauration

2<sup>ème</sup> tranche d'avril 2019 à février 2020 : réhabilitation de l'école maternelle et aménagement des extérieurs.

Un tel chantier impose des modifications de fonctionnement de l'école afin de réduire au maximum les nuisances incontournables (bruits, circulation d'engins...). Nous devons garantir la sécurité des enfants et du personnel. La mise en place obligatoire d'un plan sécurité nécessite une bonne organisation logistique du site scolaire.

### Calendrier du début de ce chantier :

**Vacances de février 2018** : démolition du préau et des clôtures mitoyennes. L'étage et le rez-de-chaussée de la classe des GS-CP de Madame Nathalie Lambert seront investis pour les travaux de la future chaufferie avec emprise sur la cour de récréation.

De ce fait, au retour des vacances de février 2018, la classe des CE1-CE2 encadrée par Madame Catherine Petit, sera délocalisée à l'Ecole de Missy et la classe des GS-CP de Madame Nathalie Lambert sera installée dans la classe libérée de Madame Catherine Petit. Le transport des enfants entre Noyers et Missy sera assuré par le bus scolaire, matin, midi et soir, comme il l'est actuellement.

Aussi, au retour de ces vacances, le service des affaires scolaires sera transféré au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie. Les permanences habituelles seront assurées de 8h30 à 12h00 les mardis et vendredis matins.

**Vacances de Pâques 2018** : démolition de la cantine et de l'ancienne chaufferie. De ce fait, au retour de ces vacances, la cantine sera transférée dans la salle des fêtes. Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, deux services seront assurés.

### Rentrée 2018-2019

**Organisation du temps scolaire** : le conseil municipal, en date du 4 décembre 2017, a voté le retour à la semaine de 4 jours, avec approbation en conseil d'école le 17 décembre 2017. Les enfants n'auront plus classe le mercredi matin. Les éléments retenus : retour à 4 jours souhaité par la majorité des parents et des enseignants, une cohésion à l'échelle de Pré-Bocage Intercom.

**Accueil des enfants à la rentrée prochaine** : Les enfants de Val d'Arry (Le Locheur, Missy, Noyers-Bocage et Tournay-sur-Odon) seront accueillis dans notre groupe scolaire. L'ampleur des travaux et les prévisions d'effectifs en hausse, nécessitent une réflexion à apporter sur la nouvelle organisation, afin d'assurer la meilleure coordination possible pendant ces perturbations associées au chantier. Pour l'année scolaire 2018-2019, nous fonctionnerons sur trois sites scolaires, Missy, Noyers et Tournay sur Odon (la classe de maternelle de Tournay restera ouverte jusqu'à la fin des travaux). L'organisation de l'année scolaire 2018-2019 sera pensée avec tous et avec le souci d'apporter le moins de perturbations aux enfants.

La réussite de cet aménagement scolaire dans notre cœur de bourg ne se fera pas sans contraintes et nous remercions chacun d'entre vous pour votre compréhension.

**Afin de vous tenir informés le mieux possible, au retour des vacances de février, une page spéciale « Info Ecole » va paraître sur le site internet [www.valdarry.fr](http://www.valdarry.fr) et le blog de l'école <http://blogs.etab.ac-caen.fr/ecolesnoyersmissy/>. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.**

Cordialement.

Josiane Lecuyer  
Déléguée aux Affaires Scolaires

